

22, rue Seguin - 69002 LYON
Tél. 04 72 71 69 07 - Fax. 04 37 28 98 04

Commissaire aux Comptes inscrit à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Lyon
Laure DOUCET

Rapport spécial

Rapport général

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Association
83 avenue Debourg
69007 LYON

LES BEBES BILINGUES

Association
83 avenue Debourg
69007 LYON

LES BEBES BILINGUES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Laure DOUCET
Commissaire aux Comptes inscrit à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Lyon

22, rue Seguin - 69002 LYON
Tél. 04 72 71 69 07 - Fax. 04 37 28 98 04

Messdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association LES BEBES BILINGUES, tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

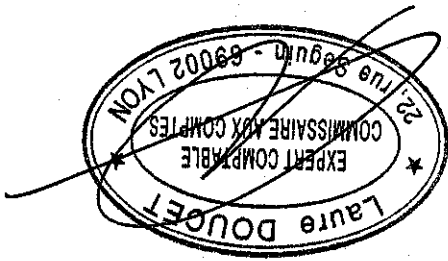
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de financier du Trésorier et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Lyon, le 19 mars 2012

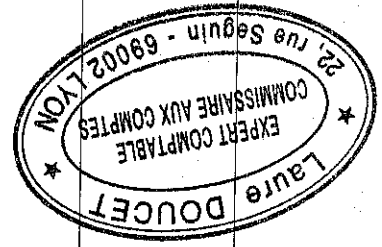
Le Commissaire aux Comptes

Laure DOUCET



BILAN ACTIF

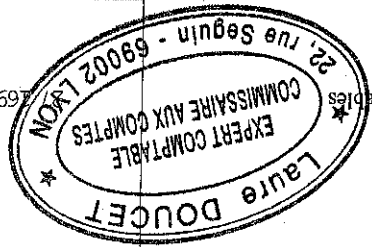
ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISE					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 555	1 555			
Frais de recherche et de développement					
Concessions, Brevets et droits similaires					
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques Matériel et outillage					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations mises en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL I	70 339	37 265	33 074	17 963	84.13
Comptes de liaison					
TOTAL II					
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS ET EN COURS					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
CREANCES (3)					
Créances usagers et comptes rattachés					
Autres créances					
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités					
Charges constatées d'avance (3)					
TOTAL III	201 317	201 317	135 159	89 463	51.08
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	271 656	37 265	234 391	148 221	59.12



(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

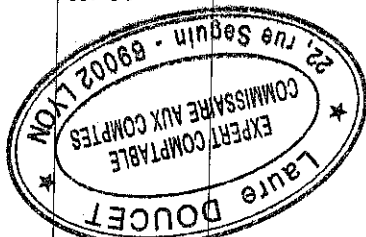
BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2011 12		Exercice N-1 31/12/2010 12	
		Euros		Euros	
		%		%	
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecart de réévaluation				
	Reserves :				
	Reserves statutaires ou contractuelles				
	Reserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)				
	Autres fonds associatifs				
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Apports					
Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers financiers					
Ecart de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
TOTAL I					
FONDS DÉDIÉS		TOTAL II		TOTAL II	
Comptes de liaison					
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement					
Fonds dédiés sur autres ressources					
TOTAL III					
DETTES (I)		TOTAL IV		TOTAL IV	
Emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)					
Emprunts et dettes financières divers					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés					
Dettes fiscales et sociales					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes					
Instrument de trésorerie					
Produits constatés d'avance					
TOTAL V					
Comptes de Régularisation		TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	
Ecart N / N-1					



COMPTE DE RESULTAT

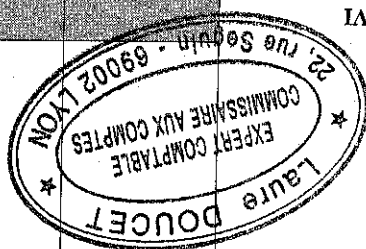
Ecart N/N-1		Euros		%	
Exercice N	Exercice N-1	31/12/2011	31/12/2010	12	
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)					
Ventes de marchandises					
Production vendue de Biens et Services					
CHIFFRE D'AFFAIRES NET					
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					
Collectes					
Cotisations					
Autres produits					
TOTAL I					
CHARGES D'EXPLOITATION (2)					
Achats de marchandises					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres achats et charges externes					
Impôts, taxes et versements assimilés					
Salaires et traitements					
Charges sociales					
Dotations aux amortissements et aux provisions					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements					
Sur immobilisations : dotations aux provisions					
Sur actif circulant : dotations aux provisions					
Pour risques et charges : dotations aux provisions					
Subventions accordées par l'association					
Autres charges (2)					
TOTAL II					
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					



(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

Exercice N	Exercice N-1	Exercice N	Exercice N-1
31/12/2011 12	31/12/2010 12	31/12/2011 12	31/12/2010 12
Ecart N / N-1		Euros	
%			
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participations			
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL V		1 039	740
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL VI		1 039	740
2. RESULTAT FINANCIER (A-VI)			
		1 039	740
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+A-VI)			
		48 830	5 812
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
TOTAL VII		5 832	6 781
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions			
TOTAL VIII		315	315
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			
		5 837	6 466
Impôts sur les bénéfices (IX)			
TOTAL PRODUITS (I+II+V+VII)			
		534 728	530 198
TOTAL DES CHARGES (III+IV+VI+VIII+IX)			
		517 920	517 920
		17 904	3 46
		42 434	345,60
5. EXCEDENTS OU DEFICITS			
		34 713	12 278
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
- Engagements à réaliser sur ressources affectées			
		42 434	345,60
		42 434	345,60



0472515581

69740 GENAS

CABINET JULIE GAY
3 ALLEE MARGUERITE DE GANDIL



ANNEXE DU 01/01/2011 AU 31/12/2011

ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

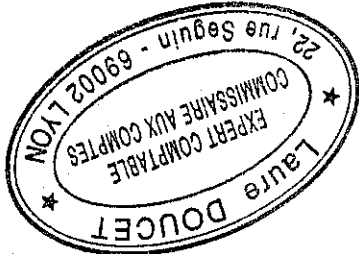
Permanence des méthodes

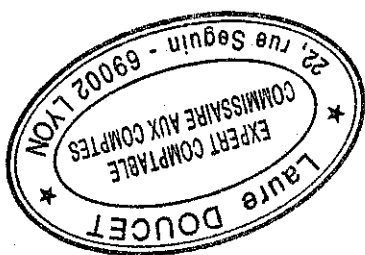
Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

		debut	d'exercice	Révaluations	Acquisitions
		debut	d'exercice		
Augmentations					
Autres postes d'immobilisations incorporées		TOTAL			
	1 077		1 555		
Installations générales aménagements divers		TOTAL			
	24 895		23 722		17 800
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		TOTAL			
	2 512		49 694		2 512
Emballages récupérables et divers		TOTAL			
	964		51 249		964
TOTAL GENERAL					
	21 276		21 276		21 276





Néant

Etat des provisions

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles		1 555			1 555
TOTAL		8	814	1 732	822
Installations générales agencements aménagements divers		14 994	2 947	1 732	16 209
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		16 730	2 404	454	18 680
Emballages récupérables et divers		31 732	6 165	2 186	35 710
TOTAL		33 286	6 165	2 186	37 265
TOTAL GENERAL					

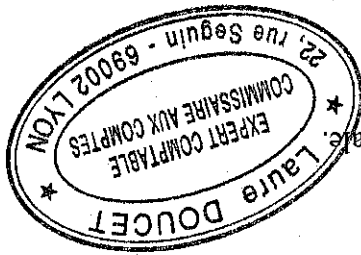
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	Reprises
Matériel de bureau informatique divers		814				
Matériel de bureau informatique mobilier		2 947				
Emballages récupérables et divers		2 404				
TOTAL		6 165				
TOTAL GENERAL		6 165				

Etat des amortissements

Révaluation	en fin d'exercice	Diminutions		Cessions	Poste à Poste	en fin d'exercice	Valeur d'origine
		en fin d'exercice	fin exercice				
Autres immobilisations incorporelles		1 555				1 555	
TOTAL		18 878	1 732			25 675	18 878
Installations générales agencements aménagements divers		18 878	1 732			25 675	18 878
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		24 232	454			25 675	24 232
Emballages récupérables et divers		68 785	2 186			70 339	68 785
TOTAL		68 785	2 186			70 339	68 785
TOTAL GENERAL							

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

ANNEXE



Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	linéaire	8 à 10 ans
Installations techniques	linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau	linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	linéaire	3 à 10 ans
Matériel pédagogique & ménager	linéaire	3 à 10 ans

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Evaluation des amortissements

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

Logiciels	Valeurs	Taux d'amortissement
	1 555	100,00

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

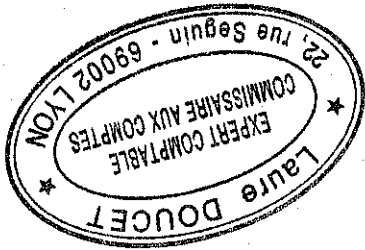
Autres immobilisations incorporelles

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	20 321	20 321		
Personnel et comptes rattachés	39 338	39 338		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	33 109	33 109		
Autres impôts taxes et assimilés	463	463		
TOTAL	93 231	93 231	93 231	

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	11 355	11 355	
Personnel et comptes rattachés	35	35	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	319	319	
Divers état et autres collectivités publiques	51 498	51 498	
Débiteurs divers	2 787	2 787	
Charges constatées d'avance	165	165	
TOTAL	66 158	66 158	66 158

Etat des échéances des créances et des dettes

ANNEXE



Total	165
Charges d'exploitation	165
Charges constatées d'avance	Montant

Charges et produits constatés d'avance

Total	66 742
Dettes fiscales et sociales	57 096
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 647
Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant

Charges à payer

Total	54 604
Autres créances	54 604
Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant

Produits à recevoir

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

ANNEXE

Association
83 avenue Debourg
69007 LYON

LES BEBES BILINGUES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Laure DOUCET

Commissaire aux Comptes inscrit à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Lyon

22, rue Seguin - 69002 LYON

Tél. 04 72 71 69 07 - Fax. 04 37 28 98 04

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article R.314-59 du code de l'action sociale et des familles, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée en application des dispositions de l'article L.6112-5 du code de commerce.

2. Conventions déjà approuvées par l'assemblée

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Lyon, le 19 mars 2012

Le Commissaire aux Comptes

Laure DOUCET

